

« L'Orient Le Jour » : Samedi 10 Avril 2010

Pharaon : Ce dossier n'a pas besoin d'être débattu

Le ministre d'État pour les Affaires parlementaires Michel Pharaon a estimé hier que la question des armes palestiniennes qui circulent hors des camps de réfugiés doit être traitée prioritairement par le gouvernement et autour de la table de dialogue. « Ce sujet n'a pas besoin d'être débattu parce que nous nous sommes d'ores et déjà mis d'accord sur cela lors de la conférence de dialogue en 2006 et il est mentionné par la déclaration ministérielle. Mais il est nécessaire de prendre des mesures concrètes parce que ce dossier est de nature à menacer la sécurité nationale du fait qu'il échappe à la légitimité », a expliqué Michel Pharaon avant d'ajouter que ce dossier n'est « même pas lié aux factions palestiniennes légitimes ». « La mise en application de la décision adoptée sur ce plan par la conférence de dialogue a besoin d'une protection interne et externe, notamment sur le double plan syrien et arabe », a-t-il indiqué.

Évoquant d'autre part les élections municipales, M. Pharaon a rappelé que le gouvernement a lancé un projet de réformes après de longs débats, « et dans ce cadre les députés ont subi de nombreuses pressions et ont soulevé nombre de questions concernant les municipalités, ce qui a forcément contribué à allonger les débats au Parlement ». Il a ajouté qu'il a été difficile de s'en remettre au Parlement afin d'obtenir un report technique, car celui-ci se limiterait à quelques semaines qui sont insuffisantes pour achever d'examiner le projet de loi. Michel Pharaon a déclaré dans ce contexte que la meilleure solution a été d'appliquer la loi actuelle « pour mettre fin à la confusion » et organiser le scrutin